

“ des Hurons, qui se rangèrent aux ennemis, écrivait M. d'Argenson, “ peut-être que les Français n'auraient pas été défaits, du moins sitôt. ” Nous devons cependant remarquer ici que cette lâche conduite des Hurons devint plus avantageuse à tout le Canada que n'aurait pu l'être la conservation des dix-sept braves. Ce furent, comme on l'a vu, ces Hurons transfuges qui allèrent apprendre à l'ennemi que les Français n'étaient que dix-sept ; ce que les Iroquois ne soupçonnaient pas et refusèrent d'abord de croire. Ils auraient donc ignoré le petit nombre de Français sans la défection des Hurons, et probablement ne se seraient pas désistés si vite de leur plan de campagne pour détruire la colonie, comme ils le firent après cette action, ainsi que nous allons le voir.

XVI.

Les Iroquois, épouvantés, reprennent le chemin de leurs bourgades.

On ignore le nombre des Iroquois qui périrent dans cette action. Le Huron Louis, dont on a parlé, assurait cependant qu'ils avaient été tués en si grand nombre, que les assaillants se servaient des corps des morts comme de marchepied ou d'échelle pour passer par-dessus la palissade ; et, au rapport de M. de Belmont, un sauvage Iroquois, nommé Taondesoven, attesta, malgré le soin de ces barbares à cacher leurs pertes, qu'un tiers de leur armée avait péri dans l'affaire du Long-Saut. Au moins est-il certain que le nombre des morts fut très-considérable, et même si excessif, que les Iroquois, épouvantés d'une défense si meurtrière pour eux de la part de dix-sept Français, abandonnèrent leur entreprise. Après ce sanglant combat, ayant sous les yeux le spectacle lugubre de tant de cadavres étendus, ils firent entre eux ce raisonnement, dont tous demeurèrent d'accord : “ Si dix-sept Français, n'ayant pour toute défense qu'un misérable réduit qu'ils ont trouvé là par hasard, ont tué un si grand nombre de nos guerriers, comment serions-nous donc traités par eux si nous allions les attaquer dans des maisons de pierre, disposées pour se défendre, et où des hommes de pareil courage se seraient réunis ? Ce serait une folie à nous, nous y péririons tous. Retirons-nous donc et reprenons le chemin de nos bourgades. ” Telle fut, en effet, la conclusion qu'ils tirèrent et qu'ils exécutèrent immédiatement.

§ XVII.

Ces dix-sept braves sauvèrent le Canada par leur mort.

Ainsi le dévouement héroïque de Dollard des Ormeaux et de ses compagnons d'armes sauva, dans cette circonstance, le Canada tout entier, et justifia de plus en plus l'assurance que les Associés de Montréal avaient eue dès le commencement, et qu'en 1643 ils ne craignirent pas de rendre